GOUVERNEMENT
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 21 avril 2026
N°593

# Le Gouvernement présente la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie

**Le 20 avril 2026, le ministre du Travail et des Solidarités, Jean-Pierre Farandou, et le ministre délégué chargé de l'Industrie, Sébastien Martin, ont présenté sur le site d'Airbus Atlantic à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) la feuille de route nationale pour l'attractivité et l'emploi dans l'industrie. Mise en œuvre avec France Travail et les partenaires du Réseau pour l'emploi (RPE), elle est déployée sur trois ans et vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026.**

Dans un contexte de fortes tensions sur le marché du travail, les besoins de recrutement augmentent dans les filières industrielles stratégiques pour la souveraineté nationale (nucléaire, défense, aéronautique, spatial). Dans le même temps, l'industrie doit faire face à des transitions écologique et technologique, dans un contexte géopolitique instable. Malgré ces dynamiques, **de nombreux emplois restent non pourvus, alors qu'environ un million de départs à la retraite sont attendus d'ici 2030.**

Pour y répondre, les ministères du Travail et des Solidarités, de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de l'Éducation nationale, et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, avec France Travail et le Réseau pour l'emploi, ont élaboré une feuille de route commune, construite avec les filières du Conseil national de l'industrie. Elle sera déployée sur trois ans avec des objectifs révisés chaque année et vise 600 000 recrutements durables dans l'industrie dès 2026.

Cette feuille de route structurée autour de trois piliers :

1. **Attirer et orienter vers les métiers de l'industrie**

D'ici juin 2026, des actions seront mises en œuvre pour renforcer l'attractivité de l'industrie, en favorisant la mixité et l'accès des publics éloignés de l'emploi. Le nombre de stages sera doublé, et les interventions de professionnels ainsi que les job dating à destination des lycéens seront généralisés. En parallèle, des campagnes de communication, des événements et des immersions permettront de sensibiliser largement les publics et d'accompagner leur insertion professionnelle dans le secteur.

2. **Former aux métiers industriels**

La formation sera renforcée via une meilleure anticipation des besoins et l'adaptation des formations initiales et continues. Les dispositifs de formation avant embauche seront amplifiés dès 2026 avec une montée en puissance des préparations opérationnelles à l'emploi pour répondre rapidement aux besoins des entreprises. Les transitions vers l'industrie seront facilitées via la « période de reconversion ».

3. **Recruter et fidéliser les ressources humaines**

Les offres d'emploi suivies par France Travail et ses partenaires augmenteront de 50 %, notamment via le transfert des offres des jobboards industriels et 50 000 actions de prospection auprès des entreprises. 7 000 candidats seront recrutés via la méthode de recrutement par simulation, complétée par 450 ateliers de détection de potentiels. Un accompagnement RH spécifique sera déployé pour les TPE, PME et ETI. Enfin, les freins à l'emploi seront levés via des solutions en logement, transport et garde d'enfants, en cohérence avec la stratégie du ministère du Travail et des Solidarités et les Engagements de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) des filières industrielles.

**Jean-Pierre Farandou**, ministre du Travail et des Solidarités, a déclaré : *« Dans les secteurs de l'industrie, créateurs d'emplois à forte valeur ajoutée pour notre souveraineté, notre priorité est claire : permettre à chacune et chacun de trouver sa place durablement. Avec France Travail et l'ensemble du réseau pour l'emploi, nous mobilisons tous les leviers pour former, recruter et accompagner les talents, au plus près des besoins de nos entreprises, sur l'ensemble du territoire national. »*

**Édouard Geffray**, ministre de l'Éducation nationale, a déclaré *: « L'industrie a besoin de talents, et l'École a la responsabilité de les former. Doubler le nombre de stages dans le secteur industriel, favoriser les interventions de professionnels dans nos établissements, adapter nos formations aux besoins des filières industrielles : ce sont autant d'engagements concrets que l'Éducation nationale prend pleinement à sa charge. Cette feuille de route doit créer les conditions pour que chaque lycéen puisse se projeter dans ces métiers d'avenir et disposer des compétences pour y réussir. »*

**Philippe Baptiste**, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, a déclaré : *« Cette feuille de route marque une étape décisive dans l'articulation entre notre système de formation supérieure et les besoins réels de l'industrie française. Nos universités, nos écoles d'ingénieurs et nos laboratoires de recherche ont un rôle central à jouer pour former les talents de demain, anticiper les mutations technologiques et accompagner les transitions de filières entières. En mobilisant ensemble l'enseignement supérieur, la recherche et les acteurs de l'emploi, nous donnons à notre industrie les moyens de sa souveraineté. »*

**Sébastien Martin**, ministre délégué chargé de l'Industrie, a déclaré : *« La réindustrialisation de notre pays ne sera pas possible sans un choc massif d'attractivité et de compétences. Avec cette feuille de route commune et ambitieuse, nous faisons le choix de l'action concrète, celui d'orienter plus tôt, former plus vite, recruter plus efficacement. C'est ainsi que nous répondrons aux besoins de nos entreprises et que nous garantirons notre souveraineté industrielle. »*

**Thibaut Guilluy**, directeur général de France Travail, a déclaré : *« France Travail a fédéré l'ensemble des acteurs engagés pour répondre au défi du développement de nos compétences industrielles et de la réindustrialisation de nos territoires. Travaillée avec les filières du Conseil National de l'Industrie, cette feuille de route opérationnelle guidera chacune de nos actions sur le terrain. France Travail fait ainsi le lien entre les besoins de l'économie et les parcours des Français pour que chacun trouve sa place, condition essentielle d'une économie plus performante et d'un travail porteur de sens. »*

**Contacts presse :**
**Cabinet de Jean-Pierre Farandou :** sec.presse.cabtravail@cab.travail.gouv.fr
**Cabinet d'Édouard Geffray** : spresse@education.gouv.fr
**Cabinet de Philippe Baptiste :** secretariat.communication@recherche.gouv.fr
**Cabinet de Sébastien Martin :** presse@cabinets.industrie.gouv.fr
**Direction générale des Entreprises :** presse.dge@finances.gouv.fr
**France Travail :** valerie.sebalj@francetravail.fr